



académie
Bordeaux



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

Circonscription de Blaye

M. Kessas Pierre
I.E.N. Blaye

7 rue Urbain Albouy
33392 Blaye cedex

Secrétariat :
Mme Minutolo Béatrice

Téléphone
05 57 42 62 53
mél
ce.0331445s@ac-bordeaux.fr

Conseil d'Ecole 1

Ecole primaire de Donnezac:
Commune : DONNEZAC
Conseil d'école du : 23.11.2017
Compte rendu du : 29.11.2017

Présents :

- **Enseignants** : Mme KRYWENSKYJ- Mme LÉGER- Mme MOREAU- Mme NICOLAÏ
- **Parents d'élèves** : Mme GANDRÉ- Mme NOËL- Mme FAURE- Mme VIAUD- Mme CUILHÉ
- **Représentant(s) de la mairie** : Mr JOYE- Mme HERAUD- Mr CHASSIN- Mme LAMBERT
- **ATSEM** : Mme GUILLOT

Excusé(e)s :

- **Parents d'élèves** : Mme DURAND (parent d'élève) – Mme LUBY (TRS)

Ordre du jour

I – Présentation des membres du Conseil d'Ecole

II – Vote du règlement intérieur de l'école

III – Bilan de la rentrée 2017-2018

- Effectifs
- Equipe pédagogique et adultes de l'école
- Nouvelles organisations, OTS
- Travaux effectués

IV – Présentation des projets de classes et du Projet d'Ecole

V – PPMS et sécurité

VI- Questions diverses

Début du conseil 18h05

PROCES VERBAL

I -Présentation des membres du Conseil d'Ecole:

Tour de table; Un document résumant les rôles et attributions du Conseil d'Ecole est distribué à chaque partie. Un document sur le rôle des parents d'élèves leur est distribué.

Les parents d'élèves ont été élus à la majorité; 4 titulaires et 3 suppléants.

Madame Luby, qui assure la classe de Madame Krywenskyj le jeudi, n'est pas présente car elle est TRS sur 6 écoles et a déjà assisté à d'autres conseils d'école.

II - Vote du règlement intérieur de l'école:

Le règlement est lu. Mme Krywenskyj propose d'ajouter deux éléments : - que les vêtements non marqués et abandonnés dans l'école soient donnés à la fin de chaque période à des œuvres de charité ; - et un rappel sur les règles de stationnement devant l'école : respect des places réservées aux personnes handicapées et au personnel communal et enseignant. Le règlement est voté à l'unanimité.

Il y a également un règlement sur la pause méridienne (entre 12h et 13h35) ; ce document sera remis aux enfants sous la forme d'un petit livret dans leur carnet de liaison ; il est aussi affiché dans la cour. Il existe un cahier de suivi durant la pause méridienne dans lequel les incidents sont notés afin que la communication se fasse entre le personnel communal et l'équipe enseignante.

III – Bilan de la rentrée 2017-2018:

➤ Effectifs:

92 élèves à la rentrée, mais départ d'une fratrie et une orientation, restent 89 élèves.

PS MS GS	8 PS 11 MS et 7 GS	26 élèves
CP	18 CP	18 élèves
CE1 CE2	9 CE1 12 CE2	21 élèves
CM1 CM2	9 CM1 15 CM2	24 élèves

Les prévisions d'effectifs pour 2017-2018 ne sont pas très bonnes : il y a 15 CM2 qui vont partir au collège, le déménagement potentiel de deux fratries et au moins deux orientations susceptibles pour seulement 4 élèves prévus en PS. Des arrivées dans l'été sont espérées.

La mairie évoque les difficultés liées à des refus de permis dans le cadre du PLU.

➤ Equipe pédagogique et adultes de l'école:

-Madame Nicolaï, enseignante de CP, est brigade départementale ; elle est là pour la moitié de l'année. Le poste sur la classe de CP a été attribué à une enseignante nommée au troisième mouvement (fin août) qui a un mi-temps annualisé, Mme MARCHADIER. Elle sera présente début février. Madame Nicolaï a su qu'elle était nommée vendredi 1er septembre en fin de journée. Madame Noël souligne que plusieurs parents d'enfants de CP sont inquiets du changement de maîtresse en cours d'année et souhaiteraient qu'elle reste. Madame Nicolaï lui assure que tout est mis en œuvre afin que la transition se passe au mieux.

-Mme Moreau est la nouvelle enseignante de la classe de CM1-CM2.

-Mme Léger est l'enseignante de la classe de CE1-CE2.

-Mme Krywenskyj est l'enseignante de la classe de PS-MS-GS et la directrice de l'école

-Madame Luby est l'enseignante du jeudi (jour de décharge de Mme Krywenskyj) dans la classe de maternelle.

-Mme Guillot est ATSEM en classe maternelle.

-Il y a deux AVS (auxiliaire de vie scolaire) dans l'école : l'une en CM et l'autre arrivée début novembre en PS MS GS.

-À la cantine, il y a Mme Soulard et Mme Héraud qui est chargée en plus de la garderie matin et soir.

-Mme Clémenceau encadre les enfants dans le bus et assure la surveillance durant la pause méridienne avec Mme Daniaud qui est également chargée du ménage des locaux. Mme Cuilhé vient aider l'ATSEM à la cantine tous les midis pendant 1h.

-Le RASED : réseau d'aide spécialisée pour les enfants en difficulté, membre du conseil d'école. L'école dépend maintenant du RASED de St Savin mais ne bénéficie toujours pas de l'intervention des maîtres spécialisés. Cependant, le nouveau psychologue scolaire, Mr Landes, est présent le plus possible.

➤ **Nouvelles organisations, OTS**

-Donnezac est la seule école de la circonscription de Blaye à être repassée à la semaine de 4 jours ; plus classe le mercredi matin. Les journées sont donc plus longues (6h) et les enfants qui prennent le bus n'attendent plus à la fin des cours. Mme Krywenskyj demande s'il y a un retour des parents sur le passage à la semaine de 4 jours. Il semble que l'habitude a été prise et que le fait que les centres de loisirs soient fermés le mercredi matin n'a pas posé de problème majeur.

-Les deux CAE employés par la mairie pour le temps périscolaire ont été supprimés début septembre. Seul un contrat a pu être reconduit mais il manque toujours au moins une personne sur le temps de la pause méridienne.

Mme Krywenskyj a fait une demande de service civique qui a été prise en compte mais pas de candidatures viables jusqu'à présent. Elle demande à la mairie de se renseigner sur cette possibilité également offerte aux mairies.

➤ **Travaux effectués**

Il y a un nouveau bâtiment pour les toilettes depuis le mois de septembre. Il est tout neuf, beau et très apprécié des enfants, comme des adultes, car il est très bien situé. L'ancien bâtiment a été détruit ce qui augmente la surface de la cour de récréation pour les CE et les CM. Quelques incivilités se sont produites, mais se sont calmées rapidement avec l'intervention de l'équipe enseignante. Cela a été un gros poste de dépense pour la commune.

Les peintures sous le préau ont été effectuées par Sophie Héraud et Stéphanie Soulard durant les vacances de la Toussaint et sont appréciées des enfants, comme des adultes.

Le visiophone a été remplacé.

IV – Présentation des projets de classes et du Projet d'Ecole:

- Mme Nicolaï, en CP, travaille autour de l'alimentation : que faut-il manger pour avoir une alimentation saine ? D'où proviennent les aliments ? Des dégustations à l'aveugle sont prévues. Un travail sera effectué sur la fabrication du pain et la visite d'une boulangerie est prévue. En EMC (éducation morale et civique), la classe travaille sur les émotions : cela est l'occasion, lors d'un moment ritualisé le matin, d'exprimer ses émotions et de dire comment on se sent. Madame Nicolaï va mettre en place une « baguette pipelette » afin de favoriser les discussions et les échanges.

- Mme Moreau, en CM1-CM2, est en liaison avec le collège de Montendre, afin que la transition soit la plus douce possible pour les élèves. La classe s'y est déjà rendue deux fois depuis le mois de septembre : pour la fête de la science et pour le cross du collège. Au deuxième trimestre la classe ira à la piscine de Braud et St Louis. Deux visites au Musée d'Aquitaine sont prévues. La classe a commencé à travailler sur l'alimentation et à partir de la journée des droits de l'enfant, sur la déclaration des droits de l'enfant, dans le cadre de l'EMC. Les élèves et Mme Moreau ont rédigé ensemble une candidature pour le Parlement des enfants : les classes retenues participeront à la rédaction d'articles de loi. Dans le cadre de l'événement Livres en Citadelle (à Blaye), la visite d'un auteur illustrateur dans la classe aura lieu le 8 décembre.

- Mme Krywenskyj, avec les PS-MS-GS, participe à un projet avec la Maison de la Forêt à Montlieu la Garde : il y a trois visites dans l'année, en automne, en hiver et au printemps pour étudier les changements de la forêt en fonction des saisons avec des ateliers et des balades. La classe se rendra en février à un mini-concert à Bordeaux (conte africain). Les mini-concerts sont assurés par l'ensemble orchestral de Bordeaux, destinés à un public scolaire, adaptés à l'âge des enfants, d'une durée de 40-45 minutes, et toujours d'une grande qualité. Le projet du tour du monde de Lulu se poursuivra dès le mois de janvier, avec la découverte d'un nouveau continent. Mme Krywenskyj réfléchit à une nouvelle formule pour déguster un repas préparé par les enfants avec les parents. L'année dernière cela se passait le mercredi midi et c'est un moment privilégié fort apprécié de tous. Il y a aura très prochainement des journées à thème : pas sur les couleurs, pas deux années de suite, mais sur les motifs et les matières. Le potager existe toujours. La classe est également inscrite à Livre en citadelle : cette année, un illustrateur vient en classe le 7/12. Enfin, la classe est inscrite à un projet culturel départemental, pour lequel Mme Krywenskyj reçoit plusieurs formations et au cours duquel une compagnie théâtrale interviendra dans la classe qui se rendra ensuite à un spectacle.

- Mme Léger, en CE1-CE2, a inscrit la classe à un projet départemental sur les arts du cirque. Le travail regroupe plusieurs disciplines : EPS, langage, productions d'écrits, vivre ensemble, arts visuels. La classe recevra la visite d'une compagnie circassienne et assistera à deux représentations dans l'année : une sur le temps scolaire et une autre, hors temps scolaire. Une représentation aura lieu le 31 mai à Saint André de Cubzac où seront présentées les 6 classes inscrites à ce projet. La classe est également inscrite à Livres en Citadelle et recevra un auteur le 8/12.

Mesdames Moreau et Léger pratiquent un échange de services les lundi et vendredi : Mme Moreau se rend en classe de CE pour assurer les séances de Questionner le monde sur la partie sciences, et Mme Léger va en classe de CM pour les séances d'histoire et de géographie. Dans ce cadre-là, la classe s'est rendue à la mairie afin de réaliser une enquête, avec des questions préparées préalablement en classe. Très bonne expérience, à renouveler. Mme Léger a également commencé à travailler sur les émotions avec les élèves. La classe se rendra à la piscine au troisième trimestre. Mme Léger remercie Madame Durand qui a accompagné la classe à toutes les séances de piscine l'an dernier et, en prenant un groupe en charge, a permis que cela se déroule dans de bonnes conditions.

- Le projet d'école est construit autour de trois axes : partenariat et citoyenneté, développement et accès à la culture et nouveaux programmes.

Dates et actions :

- **Cross** : reporté pour cause d'intempéries, puis pour cause de formations pédagogiques, il aura lieu, mais plus tard dans l'année.

- **Fête de Noël** : vendredi 22 décembre, Récré'Action doit faire venir une conteuse et organise la venue du Père Noël. Le cinéma de Saint-Ciers propose à nouveau une programmation pour les scolaires : les 4 classes sont inscrites.

- **Carnaval de l'école** : le 9 mars. Mme Krywenskyj a repris contact avec la compagnie qui était intervenue pour le carnaval en 2016 ; cela a un certain coût, mais tout le monde était ravi.

- **Kermesse** : dimanche 1er juillet, sous réserve qu'il y ait suffisamment de monde à la réunion de préparation du vendredi 6 avril.

- L'école organisera la vente de calendriers et de chocolats de Pâques.

La coopérative scolaire :

La participation facultative par famille a encore été baissée cette année : 10€ pour un enfant et 15€ à partir de deux enfants. Cela a rapporté 510€. Mme Krywenskyj rappelle que les comptes sont consultables à la demande. Solde au 1^{er}/09 : 6 286, 28 €. (NB : ont déjà été déduits le coût de la classe de mer, l'achat du TNI de la classe de CE et le remplacement du projecteur du TBI de la classe de CP).

Récré'Action :

Une autre assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 21 novembre, pour savoir si l'association allait être reprise ou dissoute. 4 parents se sont présentés, juste assez pour le chorum. L'association continue donc avec Mmes SPILMONT, FAURE, ROQUINCOURT et PORTELAS.

V – PPMS et sécurité:

C'est le plan particulier de mise en sécurité. Il a encore changé cette année et il y a maintenant deux PPMS à rédiger qui distinguent la réponse aux risques majeurs (feux de forêt et séismes) d'une part et le risque d'attentat-intrusion d'autre part.

Un nouveau système d'alarme a été installé il y a un an. Il y a deux sonneries différentes : une pour l'évacuation en cas d'incendie et une pour le confinement en cas de risque majeur. Pour le moment, c'est une corne de brume qui sert de signal pour le risque attentat-intrusion.

Il y a trois exercices incendie au cours de l'année scolaire et au moins deux exercices de confinement.

Un registre public d'accessibilité doit être rédigé ; un rendez-vous avec la mairie doit être pris pour aider à la rédaction de ce registre qui demande des précisions sur les normes d'accessibilité des bâtiments ainsi que sur les formations du personnel.

VI- Questions diverses

-Mme Krywenskyj ne prend plus de stagiaire : les adultes de la classe sont déjà nombreux. Elle demande à la mairie de prévenir en amont le personnel de la cantine de la présence d'un nouveau stagiaire sur le temps périscolaire.

-Mme Gandré fait part d'une demande d'un parent : pourquoi ne pas changer l'approvisionnement de la cantine et passer, au moins en partie, à une alimentation locale et biologique ? La proposition rencontre un écho très positif de la part de tous les participants. Elle suggère que cela pourrait même être intégré aux projets des classes et pourquoi pas au projet d'école. Un rendez-vous est envisagé avec la mairie afin de proposer la constitution d'un vrai projet.

